Hellfest annulé: « Nous sommes déçus mais soulagés»

Le festival de musique metal a été accompagné par l'Etat avec un arrêté préfectoral. PAGE 2



La Spedidam anticipe une baisse des répartitions

La société d'artistes-interprètes réserve des fonds pour les artistes qui subiront une chute de revenus. **PAGE 4**

Une large intersyndicale appelle au soutien

La Fesac et les syndicats de salariés du spectacle vivant publient un appel commun sur les mesures d'urgence à prendre. PAGE 5

Festival et Off d'Avignon: échéance cruciale à la fin avril PAGE 3

N°469 ter 10 avril 2020

Édition spéciale en version électronique

La lettre du SPECTACLE VIVANT

Les festivals réclament au ministère une transparence absolue

Alors qu'une cellule d'accompagnement des festivals vient d'être mise en place, les organisateurs veulent être fixés au plus vite sur la gestion de la sortie de crise.

l y avait ceux, comme le Prodiss, syndicat du spectacle musical et de variété, qui pressaient l'État de prendre des mesures réglementaires pour reporter les festivals à 2021 et ceux qui voulaient encore y croire. Face à l'hétérogénéité des situations, le ministère de la Culture a fait le choix d'une réponse au cas par cas. Depuis le 6 avril, et jusqu'à la fin de la crise, une cellule pilotée par la Direction générale de la création artistique, est joignable par e-mail (festivals-covid19@culture.gouv.fr) pour accompagner les festivals.

Cas par cas illusoire?

Si le Prodiss n'a pas souhaité réagir à cette annonce, la plupart des structures saluent l'initiative. À commencer par Profedim, syndicat des producteurs, festivals, ensembles et diffuseurs indépendants de musique. « On comptait la réclamer, précise même son président Olivier Michel, tout en mettant en garde: « Nous serons attentifs à ce que cette cellule ne se résume pas à un e-mail. Elle devra impliquer l'ensemble de nos partenaires, les collectivités, les associations d'élus, les organismes de gestion collective... Le cas par cas semblant assez illusoire, elle devra aussi établir un cadre général avec différents cas de figure pour que les festivals prennent position.» La fédération France Festivals, qui se dit très attachée à l'existence de cette cellule, compte être un interlocuteur du ministère. « Cette cellule doit pouvoir faciliter la tâche des événements qui veulent rester debout », pense son président, Paul Fournier, qui résume un sentiment partagé. « Travaillons ensemble même si les décisions sont difficiles à assumer, sans jouer au chat et à la souris. Si le gouvernement décide qu'il faut annuler, on respectera, mais il ne faut pas attendre qu'on soit au pied du mur.»

Plus les décisions tardent, plus l'annulation devient préjudiciable aux structures qui engagent des frais. D'aucuns réclament un maximum de visibilité: « On demande à ce que le ministère se prononce deux mois avant la date de chaque festival pour savoir s'il pourra ou non se tenir. Et s'il ne peut pas être maintenu, il faut qu'un arrêté soit pris dans la foulée », revendique Aurélie Hannedouche, déléguée générale du Syndicat des musiques actuelles (SMA), qui insiste sur la fragilité de ces structures indépendantes: « Un faux pas, pour certains de nos festivals peut leur être fatal.» Les festivals attendent du ministère qu'il présente le plus rapidement possible les scénarios de sortie de crise. Et les interrogations ne manquent pas: certaines régions sortiront-elles du confinement avant les autres? Y aurat-il des interdictions de rassemblement au-delà d'une certaine

jauge? Quelle sera la mobilité du public? Sans compter les considérations liées à l'accueil des spectateurs: des conditions particulières devront-elles être mises en place? Faudra-t-il désinfecter les salles? Imposer le port de masques? Mettre en place une distanciation sociale? « C'est un flou abyssal pour les structures qui doivent prendre des engagements », note Olivier Michel.

Responsabilité

Alors que les festivals de mai et juin tombent comme des dominos, le pessimisme gagne les juillettistes. Les festivals à petites jauges comme ceux qui ne programment pas d'artistes internationaux espèrent s'en sortir. Reste des inconnues: la mobilisation du mécénat ou la réaction du public qui, pour le moment, ne se bouscule pas en billetterie. Or, tous les organisateurs le savent: la responsabilité des festivals, qui devraient être les premiers opérateurs culturels à accueillir le public et les artistes depuis le confinement, est grande. Et ils comptent sur une cellule ministérielle la plus réactive possible pour pouvoir l'assumer. DAVID PROCHASSON

La Région PACA fixe un ultimatum

« Au plus tard à la fin du mois d'avril, il faudra choisir. » Dans une lettre au ministre de la Culture, le président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Renaud Muselier, et son président délégué, Christian Estrosi, enjoignent à l'État de décider: « Renoncer à tout rassemblement jusqu'à la rentrée de septembre ou au-delà; permettre la tenue d'événements de taille modeste; considérer que le déconfinement sera effectif dès le mois de juin et permettra à chaque festival d'avoir lieu, même dans un format différent. »

Hellfest annulé: «Nous sommes déçus mais soulagés»

Ben Barbaud, président directeur de Hellfest Productions, a obtenu un arrêté interdisant la tenue du festival de metal (du 19 au 21 juin).

Pourquoi annuler l'édition 2020 ?

On voyait bien que le maintien ne serait pas possible, pour des raisons liées à l'organisation mais aussi de sécurité des festivaliers, collés les uns aux autres pendant trois jours, ou encore de difficulté de mobilité des artistes qui viennent à 80% des États-Unis ou d'Angleterre. Pour autant nous avions besoin d'un cadre légal pour décider de l'annulation. Nous avons été obligés de taper du poing sur la table: nous voyons l'hémorragie financière. Nous avions des devis de centaines de milliers d'euros pour démarrer le montage au 15 avril. Aux regards des enjeux du Hellfest, et de son budget, il était urgent de statuer. Nous sommes tous déçus d'annuler, mais c'est aussi un soulagement: l'incertitude était insoutenable.

Vous avez été accompagnés par la cellule du ministère. Comment la décision a-t-elle été prise?

Le ministère a été très réactif et a voulu nous accompagner pour que cela aille le plus vite possible. Nous étions dans l'urgence et tout a été fait en bonne intelligence pour nous permettre de mettre un terme à l'incertitude. La préfecture de Loire-Atlantique a pris un arrêté au motif qu'elle n'était pas en mesure de tenir les réunions de sécurité préparatoires à la tenue d'un tel rassemblement. Et qu'elle ne pouvait pas non plus garantir, lors du festival, la mise à disposition des forces de l'ordre et des personnels soignants (médecins urgentistes, secouristes, etc.).

La cellule vous paraît-elle pertinente?

Oui. Le plus simple aurait été de décréter l'interdiction des rassemblements jusqu'à fin août comme le font d'autres pays. Mais je comprends que d'autres festivals, qui ont des temps de montage moins longs, des artistes français, des jauges plus petites, espèrent encore. J'ai du mal à croire qu'on autorise des événements d'ici septembre. Je vois encore moins comment pourront se tenir les grands festivals: les Vieilles Charrues, les Eurockéennes... J'espère que cette cellule pourra dupliquer ce qu'elle a mis en place avec nous, et que les préfectures pourront invoquer les mêmes motifs qu'en Loire-Atlantique. Le Hellfest est le premier d'une longue liste.

Serez-vous couverts par l'assurance?

Non et c'est une honte! Nous avons contracté une assurance le 17 décembre auprès de la



société Albingia, qui couvrait la pandémie à condition de l'avoir signé avant sa reconnaissance par l'OMS et les autorités françaises. Albingia a encaissé 175 000 euros le 17 février, pour nous dire le 15 mars qu'étaient exclues les épidémies de type Sras. Mais le Covid-19 n'est pas le Sras de 2003. Ils pensent qu'on va s'épuiser en procédure, qu'ils vont pouvoir garder l'argent pendant ce temps. Ce sont des méthodes de gens malhonnêtes et inacceptables quand on voit les situations graves de nombreuses PME en ce moment.

Quelles seront les pertes?

Sans festival, c'est une année blanche malgré les salaires des permanents, des intermittents qui travaillaient à la scénographie ou les frais de promotion. Il faudra préciser les comptes, mais les pertes devraient approcher les 2 millions d'euros sur un budget de 24 millions. Le Hellfest est une belle machine, avec des partenaires bancaires solides qui jouent le jeu. On fera un crédit de trésorerie qu'on devrait pouvoir amortir l'an prochain. Ce qui aurait été plus compliqué si nous avions engagé plus de frais. C'est pour ça qu'il fallait stopper l'hémorragie.

Comment gérer l'annulation vis-à-vis des artistes et du public?

Comme la majeure partie des festivals, nous proposerons aux artistes de revenir en 2021. À notre public, on proposera de conserver leurs billets pour l'an prochain. Nous avons cette chance que les spectateurs viennent d'abord pour le Hellfest plutôt que pour voir un groupe en particulier. En leur proposant de garder leur billet, on ne fait que leur proposer un nouveau tour de grande roue. On table sur cette faible demande de remboursements qui nous permettra de conserver un matelas de trésorerie confortable. Les autres événements auront-ils cette chance? Ce n'est PROPOS RECUEILLIS PAR pas sûr. **DAVID PROCHASSON**

MONTRÉAL: LES GRANDS FESTIVALS ANNULÉS. Les Francos

de Montréal et le Festival international de jazz de Montréal qui devaient débuter respectivement le 12 et le 19 juin, n'auront pas lieu cette année, en raison de la pandémie a annoncé leur organisateur, l'Équipe Spectra. C'est un coup énorme pour le secteur du spectacle au Québec. À eux deux, ces festivals génèrent environ 58,3 millions de dollars canadiens en retombées économiques (38 millions d'euros). Alors que le festival Juste pour rire a été repoussé à l'automne, cette solution a été jugée impossible pour les deux grands festivals musicaux québécois.

ROCQUE-D'ANTHÉRON

DÉCALÉ. Le festival de piano de La Rocque-d'Anthéron s'est décalé d'une dizaine de jours, annonçant, le 8 avril: « Pour l'heure, nous espérons vous retrouver du 24 juillet au 18 août ». D'autres grands rendez-vous internationaux programmés par le CREA de René Martin ont été annulés, telles les déclinaisons de la Folle Journée à Tokyo (prévue du 1er au 4 mai) et à Ekaterinbourg (Russie) prévue en juillet.

RADIO FRANCE OCCITANIE: PROGRAMMATION. Le 8 avril, le

festival Radio France Occitanie Montpellier a affiché son optimisme en présentant la programmation de sa prochaine édition qui se tiendra du 10 au 31 juillet. Le directeur Jean-Pierre Rousseau estime que l'annulation n'est pas à l'ordre du jour et se déclare prêt à dédoubler les jauges si nécessaire. Mais, ici aussi, la fin avril est présentée comme une date déterminante pour la confirmation.

Relations abonnés : 02 44 84 46 00

RÉDACTION ET PUBLICITÉ. 11, rue des Olivettes, CS 41805, 44018 Nantes Cedex. Tél 02 40 20 60 20, fax 02 40 20 60 30. redaction@lalettreduspectacle.com. Directeur de la publication: Nicolas Marc. Rédacteur en chef: Yves Pérennou Journalistes: Tiphaine Le Roy, David Prochasson Ont collaboré à ce numéro: Danielle Beaudry, Christine Raout, Nicolas Dambre, Armelle Parion, Philippe Verrièle. Direction artistique : Éric Deguin. Mise en page : Émilie Le Gouëff. Publicité et marketing: Pascal Clergeau, Comptabilité: Joëlle Burgot, Relations abonnés: Véronique Chema et Maëva Neveux

Abonnement : France, 1 an, 22 nos : 336 euros TTC.

Tarif demandeur d'emploi : 1 an pour 79 euros TTC (Joindre justificatif récent, abonnement servi à domicile exclusivement) Une publication M Médias. Siège social : 11, rue des Olivettes, 44000 Nantes. SARL de presse au capital de 18 000 euros. RCS Nantes B 404 398 067. Directeur gérant : Nicolas Marc. Dépôt légal : à parution. CPPAP : 0420T78729. ISSN : 1294-2499



FESTIVAL D'AVIGNON

Échéance cruciale fin avril

n pense cette édition du Festival d'Avignon en ne sachant pas ce qui vient. On sait qu'il faudra être souple, qu'il faudra s'adapter», a déclaré Olivier Py lors de la présentation, sur Internet, le 8 avril, de la programmation de la prochaine édition. À cette date, aucun projet de création n'était officiellement compromis, a-t-il affirmé, reconnaissant qu'il faudra refaire le point début mai sur la faisabilité des spectacles. Repousser les dates de quelques jours lui paraît possible (les dates actuelles sont du 3 au 23 juillet), tandis que « déborder sur août sera techniquement plus difficile, mais on ne peut pas le balayer d'un revers de main». Un conseil d'administration est prévu le 21 avril au cours duquel différentes options seront étudiées. Pour l'instant, l'équipe travaille sur une édition de 21 jours avec 300 représentations de 45 spectacles, 100 débats, rencontres et projections, 125 000 places à la vente et 25 000 places en entrée libre. Le préprogramme est sur le site du festival. Du côté du Off, l'association Avignon Festivals &



Compagnies a déclaré le 7 avril: « À ce jour, aucun élément n'empêche la tenue du festival. » Mais elle admet: « Une fin de confinement après le 4 mai ou un manque de visibilité quant à la date de réouverture des salles de spectacles rendrait dif-

ficile, voire impossible, pour de nombreuses compagnies et producteurs le fait de participer au festival Off d'Avignon. » AF&C a néanmoins ouvert les inscriptions pour figurer sur le programme, du 10 au 30 avril. De rares théâtres, à l'image du Théâtre du Verbe fou, ont communiqué leur programmation. Un geste pour être utile aux compagnies, non pas pour faire pression en faveur du maintien du Off. Si certaines compagnies se déclarent prêtes à jouer coûte que coûte, beaucoup d'autres prennent leurs distances avec une édition menacée. Y. P.

La Manufacture privée d'international

AVIGNON OFF. Les spectacles venus de l'étranger représentent un tiers de la programmation du théâtre la Manufacture, à Avignon. Cette année étaient attendues des compagnies d'Argentine, du Brésil, des États-Unis, de Lituanie. Ce devait être aussi la première année du partenariat avec le Summerhall d'Édimbourg, l'un des plus grands lieux du festival Fringe de la cité écossaise, au mois d'août. Le partenariat prévoyait que le Summerhall délégue deux spectacles à la Manufacture et en reçoive deux français en retour, le mois suivant, en l'occurence deux pièces du chorégraphe David Rolland. Le Fringe



étant annulé, ce plan tombe à l'eau. Cet été devait aussi voir la présentation du résultat du programme européen Centriphery, via l'accueil en résidence, au préalable, d'artistes bulgares, italiens et por-

tugais avec deux artistes de la région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur. « Nous avons trouvé le moyen de reporter cela à l'année prochaine, au prix de grosses difficultés logistiques», informe Pascal Keiser dont l'équipe doit encore chercher des solutions pour d'autres projets de territoire dans le quartier

Saint-Chamand et sur le site du Camp des Milles (à Aix-en-Provence). Ils auraient dû marquer le vingtième anniversaire de la Manufacture. La metteuse en scène grecque Elli Papakonstantinou voulait adapter, dans ce lieu d'internement de la guerre 39-45, un projet qu'elle a monté à partir d'archives de textes et musiques de prisonnier du camp de Mauthausen. Un autre projet était une exposition de l'artiste suisse Thomas Hirschhorn, en écho à l'œuvre qu'il avait montée pour Avignon 2000 sur Gilles Deleuze avec les jeunes de Champfleury. « Ce sont des projets compliqués, qui impliquent les associations locales, difficiles à déplacer», observe Pascal Keiser. Selon lui, il est impossible de se déterminer, encore, sur ce qui va se passer cet été : « Tout repose sur la situation sanitaire et une décision administrative qui serait forcément globale. Au niveau des plannings de montage des lieux de spectacle, on s'est donné jusqu'à la fin avril pour démarrer. » L'incertitude est lourde sur les finances de l'association: « Nous nous devons d'assurer aux compagnies une restitution des locations si le festival est annulé. Nous avons aussi engagé des frais, de l'ordre de 70000 euros pour l'instant. Et la Manufacture, avec ses différents lieux, c'est 400000 euros de «théâtre en ordre de marche»: on ne peut pas lancer cela avec la moitié des compagnies présentes. » I Y. P.

LEVÉE DE LA «CLAUSE DE SERVICE RENDU ». La Fédéra-

tion des collectivités territoriales pour la culture (FNCC) a alerté ses adhérents élus à la culture de la possibilité de lever la contrainte comptable des régies publiques, « la clause du service fait » (ou « service rendu »). Les collectivités peuvent régler des prestations (représentations ou actions d'éducation artistique) annulées pour cause de crise sanitaire en s'appuyant sur la loi d'urgence, promulquée le 23 mars. Parue au Journal officiel, le 26 mars, l'ordonnance 2020-319 d'application de la loi dispose, dans son article 6, alinéa 3, que, dans ces circonstances d'annulation, « le titulaire peut être indemnisé par l'acheteur des dépenses engagées lorsqu'elles sont directement imputables à l'exécution d'un bon de commande annulé ou d'un marché résilié».

DANSE: JUNE EVENT REPORTÉ.

L'Atelier de Paris-CDCN, dirigé par Anne Sauvage, reporte l'édition de son festival June Events qui devait célébrer son 20e anniversaire du 2 au 27 juin, en réunissant 30 compagnies, pour la plupart internationales, pour 40 rendez-vous avec le soutien de 25 lieux et partenaires. Quant à son grand successeur dans le calendrier chorégraphique, Montpellier Danse (du 2 juin au 8 juillet), son directeur Jean-Paul Montanari adresse au public: « Nous savons qu'il ne se déroulera pas tout à fait comme nous l'avions prévu, nous avons toujours le secret espoir qu'il pourra se tenir normalement. Malgré tout, nous sommes au travail pour lui permettre de voir le jour.»

ÎLE-DE-FRANCE: DÉTAILS DE L'AIDE D'URGENCE. Le fonds

d'urgence Covid-19 annoncé, à la mi-mars, à 10 M€ pour le secteur du spectacle vivant francilien, a été détaillé le 7 avril. Il se décline en deux parties : un volet d'assouplissement pour accélérer les versements de subventions et faciliter la gestion de la trésorerie des structures subventionnées; et un dispositif d'aide d'urgence de 1 M€. L'objectif de ce dispositif d'urgence est de prendre en compte les pertes économiques, sous réserve d'un engagement de la structure à maintenir l'emploi intermittent prévu. Cette aide sera de 8 000 euros maximum et calculée en fonction du reste à charge des bénéficiaires, déduction faite de l'éventuelle indemnisation par des assurances et autres aides financières. Les autres secteurs de la culture pourront également bénéficier de mesures qui seront mises en place prochainement.

FESTIVAL

Le Printemps des comédiens donne rendez-vous en 2021

e 7 avril, le Printemps des comédiens, à Montpellier, a décidé d'annuler la ■ 34^e édition, prévue du 29 mai au 27 juin. La notion de sécurité sanitaire est mise en avant, mais la décision répond aussi à la nécessité de préserver l'outil, de ne pas engager trop de frais: « Aujourd'hui, le domaine est fermé, le festival Saperlipopette (jeune public) a été annulé, les équipes ne répètent plus ni en France ni en Europe, il n'a pas été possible de tenir les réunions de présentation avec le public, alors qu'elles sont importantes pour nous.... La décision était inéluctable », commente le directeur Jean Varela. Le budget de 3 millions d'euros vient pour un tiers de

recettes propres (billetterie et mécénat). « Cela paraissait impossible à tenir, poursuit le directeur. Maintenant, il faut voir comment on accompagne les artistes et les techniciens qui devaient travailler. On est bien aidé par les tutelles qui sont très présentes, Montpellier Métropole Méditerranée, le Département, la Région, l'État.»

Jean Varela exprime aussi des doutes quant à la volonté de reporter le maximum de spectacles: « C'est plus important de voir comment on reconstruit avec les artistes, au cas par cas, plutôt que d'essayer de sauver toutes les productions. À vouloir tout reporter, il y a un risque de thrombose». I Y. P.

La Spedidam anticipe une baisse des répartitions

ACTION CULTURELLE. Le 2 avril, la Spedidam, société de perception et de distribution des droits des artistes-interprètes, a confirmé qu'elle prélèvera une partie des sommes destinées à l'action artistique culturelle pour l'affecter à des aides aux artistesinterprètes dont les revenus découlant de l'exploitation d'enregistrements « se trouvent gravement affectés par la crise sanitaire». Cette possibilité est ouverte aux organismes de gestion collective jusqu'au 31 décembre par une ordonnance du 27 mars. Le 30 mars, Profedim, France Festivals, Futurs composés, la Fevis, le REMA, l'AJC et l'ACNCM (centres de création musicale) avaient protesté suite à un premier communiqué de la Spedidam qui prévenait d'une baisse de ses fonds

disponibles à l'action culturelle en raison des dépenses d'urgence, notamment sa participation au fonds du Centre national de la musique. La Spedidam précise que, depuis le 1er mars 2020, elle a versé 1,12 M€ dans le cadre de son action artistique. Elle anticipe une baisse pour les répartitions de droits à ses sociétaires: «Concernant la prochaine répartition de juin 2020, les artistes-interprètes percevront les droits issus des licences légales (rémunérations pour copie privée, rémunération équitable) perçus entre le 1er septembre 2019 et le 29 février, qui n'ont pas été affectés par la crise sanitaire, indique la société. A contrario, l'épidémie aura des répercussions sur la répartition de décembre qui portera sur les perceptions entre le 1er mars et le 31 août.» Y. P.

TOULOUSE: FONDS

MUTUALISÉ. Le théâtre du Grand Rond, le réseau Raviv, le Mouvement HF Midi-Pyrénées et le Théâtre le Hangar ont constitué « un fonds d'aide exceptionnel à destination des structures culturelles et des artistes, techniciens et administrateurs du spectacle qui seraient en grande difficulté du fait des annulations », et situés dans un rayon de moins de 50 km de Toulouse, ou adhérents du Raviv et de HF Midi-Pyrénées. Doté de 30 000 euros, ce fonds « peut être un complément aux aides des banques », précisent les partenaires. Cession annulée avec absence de cachet mettant en péril un renouvellement d'intermittence, perte de billetterie empêchant de payer des salaires...chaque demande sera étudiée. « Notre but est de verser l'argent dans les 48 heures, pour faire tampon en cas de problème de trésorerie, car les compagnies vont commencer à en avoir en mettant en place le chômage partiel pour les intermittents, ainsi que les lieux très dépendants de leur billetterie », souligne Éric Vanelle, en charge du développement et des politiques publiques au théâtre du Grand Rond. ARMELLE PARION

BUREAU EXPORT: CENTRE DE RESSOURCES. Le Bureau export

ouvre un centre de ressources qui regroupe études, rapports et contenus ayant vocation à accompagner ses adhérents à l'international. Y sont rassemblées les études menées sur la filière musicale française à l'export, les certifications export, les palmarès live, les études de marché, les ressources en lien avec les ateliers digitaux, différents rapports en lien avec la production musicale française.

Ktha: «Tout le monde veut reporter en septembre»

THÉÂTRE DE RUE. La compagnie Ktha aurait dû créer son spectacle Demain arrive (je suis une autre toi), au festival les Turbulentes, organisé par le centre national des arts de la Rue (Cnarep) Le Boulon, à Vieux-Condé (59). Ce festival des arts de la rue prévu du 1er au 3 mai a été annulé, de même que deux résidences de création de Ktha, prévues à l'Agora d'Évry scène nationale et l'autre à l'Atelier 231, Cnarep à Sotteville-lès-Rouen (76). « Nous avons eu aussi une série d'avantpremières annulées, ajoute Nicolas Vercken, le metteur en scène. En principe, les Turbulentes sont reportées, mais on ne sait pas quand. » Il s'interroge sur les autres rendezvous comme les festivals Parade(s) à Nanterre (du 5 au 7 juin) ou encore Viva Cité, près de Rouen (du 26 au 28 juin). « Mai et juin sont

des périodes où la compagnie joue tous les week-ends, expose-t-il. Actuellement, nous avons potentiellement une cinquantaine de dates annulées, mais c'est difficile de mesurer l'ampleur de la catastrophe. Si tous les lieux dans lesquels nous devions jouer nous reprogramment dans les six mois, ce sera juste un



Demain arrive, en création par la cie Ktha

problème de trésorerie et on réussira à le gérer parce qu'on est une compagnie assez solide et que l'équipe accepte le principe du report des salaires. Mais tout le monde nous demande d'être disponibles en septembre et il n'y a que quatre week-ends». Le questionnement est aussi artistique: « On était dans un élan créatif qui a été interrompu brutalement, témoignet-il. Et puis il y a un problème dramaturgique. Nos spectacles sont imprégnés par l'actualité, par la vie de la société. Je ne sais pas si le spectacle fonctionnera encore dans le monde d'après... » Le 6 avril, une bonne nouvelle est venue apaiser ces doutes. Un programmateur les a appelés pour une date en août : « Les programmateurs sont plutôt tous attentifs. On a confiance qu'ils ne nous laissent pas tomber», se rassure-t-il. Y. P.

ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES

Une large intersyndicale appelle au soutien du secteur

es organisations professionnelles d'employeurs et de salariés du spec- tacle vivant ont enfin publié un communiqué commun, le 7 avril, pour appeler à la mise en place rapide « de dispositifs de soutien répondant aux spécificités de nos secteurs, de nos entreprises» dans le champ du spectacle vivant et enregistré. La Fesac qui rassemble les syndicats d'employeurs du spectacle vivant, musical, cinéma et audiovisuel public et privé est rejointe par d'autres syndicats (SMA, Synavi, Cirques et compagnies de création) ainsi que par la CGT, la CFDT, FO, la CFTC, la CGC et le Samup, sur plusieurs revendications: un accompagnement pour bénéficier des mesures nationales, par exemple un soutien via l'Ifcic pour la garantie des prêts bancaires, un soutien particulier aux structures les plus fragiles, le maintien intégral et sans conditions de tous les financements publics. Concernant le recours à l'activité partielle (recommandée par le collectif de signataires, y compris pour les CDDU), les syndicats insistent: « Il est primordial que le gouvernement en précise sans délai les modalités pour les salariés rémunérés au cachet, et cela sans minoration des droits des artistes au titre de l'indemnité de remplacement ni de leurs droits futurs à indemnisation. De même pour les artistes déclarés au GUSO.»

Ils demandent une concertation immédiate avec le gouvernement «pour clarifier les modalités d'adaptation des annexes 8 et 10 - dont l'allongement de la période de référence et d'indemnisation, et la question des délais de franchise - ainsi que les modalités de prise en compte des périodes d'activité partielle au regard des droits à assurance chômage des salariés intermittents du spectacle».

Quelle sortie de crise?

Ils proposent de travailler avec le gouvernement à la préparation de la sortie de crise, et s'interrogent sur la manière de conduire la sortie du confinement, la reprise d'activité dans les conditions de sécurité sanitaire requises, les scénarios concernant la levée des interdictions de rassemblements...

« [De ces questions] dépend le redémarrage de l'activité dans le spectacle. Cette reprise devra également être soutenue financièrement par les pouvoirs publics. Notre action doit être guidée par l'enjeu primordial de la pérennisation de nos entreprises, de leurs activités dans toute leur diversité ainsi que des emplois et des carrières des professionnels afin que très vite, la vie culturelle de notre pays puisse à nouveau s'exprimer et rayonner sur notre territoire et au-delà», concluent les syndicats. Y. P.

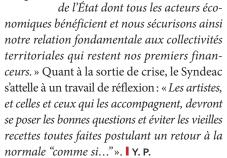
Syndeac: feu vert au chômage partiel

SECTEUR PUBLIC. Nicolas Dubourg, président du Syndeac, a exposé les « bons réflexes syndicaux » face à la crise, dans une lettre ouverte publiée sur le site du syndicat. Il y rappelle le principe éthique adopté par

l'intersyndicale du secteur public du spectacle vivant (Usep-SV): «Assurer le paiement des contrats de cession et garantir ainsi une chaîne de solidarité partant des lieux pour permettre la rémunération des artistes, des techniciennes et techniciens.» Il souligne 🛱 aussi l'action du syndicat pour agir sans délai auprès des pouvoirs \u00e4 publics et de l'Unedic et sécuriser Nicolas Dubourg au mieux la situation des intermit-

tents. Nicolas Dubourg justifie aussi le recours au chômage partiel, pour les lieux labellisés, pour les personnels qui ne pouvaient télétravailler en maintenant à 100 % le niveau de revenu: « Cette orientation stratégique complexe à prendre en raison d'un modèle économique particulier, a été largement comprise et acceptée, tant par nos adhérents que par les organisations de salariés. » Le principe de recourir au chômage partiel pour des équipes permanentes de lieux subventionnés avait fait l'objet d'un débat car certains directeurs en contestaient le principe, estimant qu'il y avait là double usage d'argent public.

D'autant plus si, en cas d'annulation de spectacle (si la cession n'est pas réglée), l'institution invitante réalise l'économie de son déficit d'exploitation. «Le gouvernement vient de nous donner raison, dans un vade-mecum qu'il va adresser aux employeurs, ajoute Nicolas Dubourg. Agissant ainsi, nous sollicitons de fait une aide massive





canadienne Cirque du Soleil a annoncé le 20 mars qu'elle suspendait les contrats de 95% de son personnel, soit 4700 salariés. Selon la presse américaine, la firme aurait une dette de 900 millions de dollars américains (827 M€) et l'arrêt brutal de 44 spectacles dans le monde (dont 6 productions à Las Vegas, mais aussi Κοοzα à Lyon), a poussé dans la crise la firme qui est détenue en majorité par le fonds américain TPG et le fonds chinois Fosun Capital Group. Guy Laliberté, cofondateur du Cirque du Soleil en 1984, avait cédé 90 % de ses parts à TGP en 2015. La direction serait en recherche de recapitalisation auprès d'institutions financières québécoises pour éviter une procédure de faillite. L'activité artistique est maintenue à travers Internet car une plateforme de diffusion en streaming de spectacles du Cirque du Soleil a été ouverte pendant la crise sanitaire.

ONDA: GARANTIES MAINTENUES. L'ONDA confirme

que ses soutiens financiers seront honorés auprès des structures qui paieront les montants des contrats de cession des compagnies en dépit de l'annulation des représentations. Si le spectacle annulé est reporté à la saison prochaine, la demande du partenaire sur la saison 2020/2021 sera accordée et l'aide sera annulée pour la saison actuelle. Et si la structure partenaire règle à la compagnie le contrat de cession correspondant à la représentation annulée, l'aide est exceptionnellement maintenue sur les frais réellement engagés.

NORMANDIE. La Région Normandie annonce créer en avril un fonds pour le secteur culturel doté de 2 millions d'euros. Ce fonds portera « une attention particulière aux petites et moyennes structures, au milieu associatif, ainsi qu'aux structures en milieu rural, indique la Région. Enfin, l'accompagnement proposera une incitation pour la structure sollicitant une aide à verser aux artistes une compensation pour les spectacles annulés et une mesure de solidarité avec les auteurs et les compositeurs en difficulté. Les demandes seront étudiées dans le cadre d'une cellule de coordination avec l'État, les Départements et les principales intercommunalités». La Région travaille également sur un plan de relance d'1 M€ pour la culture. Les subventions aux manifestations supprimées seront maintenues, «sous réserve que des dépenses aient été engagées ».





Nous avons des valeurs fortes à partager!

Laissez-vous séduire..

800000 habitants. Préfecture: Annecv.

à 25 mn de Genève, 75 mn de Lvon.

Budget annuel 1 milliard d'euros ■ Par notre situation stratégique aux frontières de la Suisse et de l'Italie, au cœur de la première destination mondiale pour les sports d'hiver.

■ Par l'ouverture de notre politique RH, axée sur la montée en compétences de nos 3000 collaborateurs avec plus de 8000 jours de formation par an pour un budget supérieur à 1,3 M€

■ Par la beauté de nos paysages et nos multiples activités sportives, culturelles et de loisirs.

■ Par l'exceptionnelle vitalité de notre tissu économique, le dynamisme des activités technologiques et notre offre étendue de filières d'enseignement.











Responsable de l'unité **Développement Culturel Territorial**

Attaché territorial – titulaire ou contractuel/le réf. UB/PCP/733

Accueilli/e au sein du Pôle Culture Patrimoine, sous l'autorité de la responsable du service du Développement Culturel, vous pilotez la politique d'accompagnement des collectivités locales dans leurs projets d'action culturelle. Vous impulsez et suivez la dynamique de contractualisation territoriale • pilotez la gestion du fonds d'aide à l'action culturelle et encadrez l'équipe de l'unité dédiée au développement culturel territorial (4 personnes).

VOS MISSIONS PORTENT SUR PLUSIEURS VOLETS:

Développement culturel des territoires

- suivi des Contrats Territorialisés d'Education Artistique et Culturelle • dialogue avec les collectivités concernant leurs politiques et projets de développement culturel • force de proposition pour un élargissement de la politique de contractualisation culturelle • lien entre la politique de développement culturel et les autres
- politiques de l'institution faciliter la mise en réseau des acteurs et animer des groupes de travail locaux ou thématiques.

Fonds d'aide à l'action culturelle

• contribuer à affiner la stratégie départementale d'appui aux acteurs et projets culturels et la formaliser • instruction des dossiers de demande de subvention.

Animation de l'unité Développement culturel territorial

• proposer une méthodologie d'intervention équilibrée entre approche territoriale et compétences sectorielles • force de proposition pour une approche territoriale renforcée de l'intervention culturelle • gérer les crédits budgétaires alloués • élaborer des outils de contrôle, de suivi et d'évaluation des projets.

Vous justifiez d'une expérience solide en développement culturel et management. Fin/e connaisseur/euse des politiques culturelles territoriales, vous en maîtrisez les enjeux. Rigoureux/se et autonome, vous disposez d'un sens éprouvé de la communication, d'un esprit de synthèse, et de qualités rédactionnelles

Responsable de l'unité Éducation **Artistique et Culturelle**

Attaché territorial – titulaire ou contractuel/le

- réf. UB/PCP/2477

Accueilli/e au sein du Pôle Culture Patrimoine, sous l'autorité de la responsable du service du Développement Culturel, vous pilotez la politique d'éducation artistique et culturelle du Département : animation du réseau départemental, conception et suivi de projets, et management d'équipe.

VOS MISSIONS PORTENT SUR PLUSIEURS VOLETS:

Education artistique et culturelle

- impulser la stratégie territoriale d'éducation artistique et culturelle (EAC) • piloter les dossiers « Chemins de la culture », « Parcours civique et professionnel en montagne » et Concours national de la Résistance et de la déportation • instruction des dossiers et mise en œuvre la convention pluriannuelle EAC • animer les réseaux départementaux et accompagner les por-
- teurs de projets, participer aux réseaux et à la dynamique régionale de l'EAC • encadrer l'équipe de l'unité dédiée à l'éducation artistique et culturelle (3 personnes)

Développement culturel

• contribuer à la stratégie de développement culturel territorialisé • participer à la réflexion sur les projets transversaux du Schéma départemental des enseignements artistiques • gérer les crédits budgétaires alloués • élaborer des outils de contrôle, de suivi et d'évaluation des projets.

Vous justifiez d'une expérience solide en terme d'éducation artistique et culturelle et de management. Fin/e connaisseur/se des rouages de l'Éducation nationale, vous maîtrisez les enjeux éducatifs et pédagogiques liés à l'EAC. Rigoureux/se et autonome, vous disposez d'un sens éprouvé de la communication, d'un esprit de synthèse, et de qualités rédactionnelles.

Chargé/e de mission développement culturel territorial / référent/e schéma départemental des enseignements artistiques

Attaché territorial

- réf. UB/PCP/2475

Accueilli/e au sein du Pôle Culture Patrimoine, Service du Développement Culturel, Unité Développement Culturel Territorial, vous êtes référent/e du Schéma Départemental des Enseignements Artistiques (SDEA). Vous contribuez à la mise en œuvre de la stratégie de développement culturel territorial du service. Vous initiez des dynamiques de territoire entre acteurs publics et

VOS MISSIONS PORTENT SUR PLUSIEURS VOLETS:

Référent/e Schéma départemental des enseignements artistiques

- piloter la mise en réseau des établissements d'enseignement artistique (EEA) • accompagner les EEA dans l'évolution de leurs missions, de l'organisation pédagogique, de la relation aux publics
- conseiller les collectivités et les acteurs des pratiques amateurs • assurer l'instruction des demandes de subventions • suivre les projets d'orchestre à l'école

Développement culturel des territoires

• contribuer à la stratégie de développement culturel territorialisé portée par le service • animer des groupes de travail entre acteurs culturels locaux • mise en œuvre de conventionnements et suivi des conventions d'objectifs . conseiller les acteurs culturels • force de proposition pour la stratégie d'appui aux acteurs et projets culturels.

Vous justifiez d'une expérience solide en lien avec les collectivités territoriales. Fin/e connaisseur/se du secteur culturel et associatif, vous maîtrisez le fonctionnement des EEA et la technicité des enseignements artistiques. Rigoureux/se et autonome, vous disposez d'un sens éprouvé de la communication, d'un esprit de synthèse, et de qualités rédactionnelles.

Chargé/e de mission développement culturel territorial / cinéma et arts visuels

Attaché territorial – titulaire ou contractuel/le

- réf. UB/PCP/2669

Accueilli/e au sein du Pôle Culture Patrimoine, Service du Développement Culturel, Unité Développement Culturel Territorial, vous êtes ressource dans les domaines du cinéma et des arts visuels. Vous contribuez également à la mise en œuvre de la stratégie de développement culturel territorial du service. Vous initiez des dynamiques de territoire entre acteurs publics et culturels.

VOS MISSIONS PORTENT SUR PLUSIEURS VOLETS:

Référent/e cinéma et arts visuels

- accompagner les acteurs de ces secteurs, les suivre et évaluer leur action • veille concernant l'économie de l'art et du cinéma
- instruire les dossiers de demande de subvention
- contribuer à la gestion du fonds de soutien au cinéma d'animation, et être référent/e pour la convention pluriannuelle cinéma d'animation • accompagner les réseaux constitués • force de proposition pour la stratégie départementale d'appui aux acteurs et projets culturels • animer et piloter les partenariats dans lesquels le Département est impliqué (Festival international du Film d'Animation, Annecy Cinéma Italien...)

Développement culturel des territoires

- contribuer à la stratégie de développement culturel territorialisé • contribuer à la mise en réseau des acteurs et animer des groupes de travail entre acteurs culturels locaux.
- Vous justifiez d'une expérience solide de pilotage de projet en lien avec les collectivités territoriales. Fin/e connaisseur/se du secteur culturel et associatif, vous maîtrisez l'économie, les enjeux et acteurs de la filière du cinéma et de l'audiovisuel, et le fonctionnement du secteur des arts visuels. Rigoureux/se et autonome, vous disposez

d'un sens éprouvé de la communication, d'un esprit de synthèse, et

Chargé/e de mission développement culturel territorial / spectacle vivant

Attaché territorial - titulaire ou contractuel/le

réf IIR/PCP/2476

de qualités rédactionnelles.

Accueilli/e au sein du Pôle Culture Patrimoine. Service du Développement Culturel, Unité Développement Culturel Territorial, vous êtes ressource dans le domaine du spectacle vivant (théâtre. danse, musiques actuelles, arts de la rue...). Vous contribuez également à la mise en œuvre de la stratégie de développement culturel territorial du service. Vous initiez des dynamiques de territoire entre acteurs publics et culturels.

VOS MISSIONS PORTENT SUR PLUSIEURS VOLETS: Référent/e spectacle vivant

· accompagner, conseiller les acteurs culturels du territoire et évaluer leur action • force de proposition pour la stratégie départementale d'appui aux acteurs et projets culturels • favoriser l'émergence de nouveaux projets • mise en œuvre des dispositifs de « résidence-association » et du « Belvédère des Alpes ».

Le Département de la Haute-Savoie mène une politique culturelle dynamique, marquée par la double ambition de faire de la culture et des patrimoines des leviers de développement des territoires, et de favoriser l'accès de tous aux arts et à la culture.

Il est propriétaire de plusieurs équipements qu'il met en valeur et anime : le château de Clermont, la chartreuse de Mélan (à Taninges), et deux sites mémoriels — musée de Morette et Mémoire du maquis sur le plateau des Glières. Il prépare également l'ouverture d'un futur musée de la Résistance et de la Déportation, à Bonneville.

Il accompagne les acteurs culturels haut-savoyards dans de nombreux domaines (spectacle vivant, arts visuels, festivals...) et apporte un soutien particulier à la filière du cinéma d'animation, atout majeur du territoire avec notamment le Festival international du film d'animation.

Le Pôle culture et patrimoine (PCP) pilote de nombreux projets et dispositifs de soutien aux acteurs culturels et aux collectivités : Chemins de la culture, Schéma départemental des enseignements artistiques, Concours national de la Résistance et de la Déportation, dispositifs de développement culturel en faveur des publics du champ social... Du fait de la position frontalière de la Haute-Savoie, le PCP conduit également plusieurs projets européens, notamment avec l'Italie.

Programmation artistique

· conception, programmation et mise en œuvre d'un festival départemental (environ 15 dates)

Développement culturel des territoires

• contribuer à la stratégie de développement culturel territorialisé portée par le service • contribuer à la mise en réseau des acteurs et animer des groupes de travail entre acteurs culturels locaux.

Vous justifiez d'une expérience solide en lien avec les collectivités territoriales. Fin/e connaisseur/se du secteur culturel et associatif, vous maîtrisez le fonctionnement et les enieux du spectacle vivant. Créatif/ve, vous avez déjà construit une programmation artistique. Rigoureux/se et autonome, vous disposez d'un sens éprouvé de la communication, d'un esprit de synthèse, et de qualités

Assistant/e de gestion administrative

Adjoint administratif - titulaire ou contractuel/le

Accueilli/e au sein du Pôle Culture Patrimoine, Service du Développement Culturel, vous assurez le suivi administratif du service et de l'Office Départemental d'Action Culturelle (ODAC).

Vous assurez le suivi administratif du service :

· rédaction de courriers, notifications, notes et compte-rendus • relecture des documents rédigés par le service • gestion administrative des dossiers du service (développement culture) territorial, éducation artistique et culturelle) • accueil téléphonique, suivi du courrier, des calendriers, organisation de réunions...

Vous assurez la gestion administrative de l'ODAC

• courriers, suivi du parc technique et du budget, préparation des conseils d'administration • gestion des contrats avec les compaanies accueillies lors des manifestations culturelles ainsi que ceux des techniciens intermittents du spectacle • régie des recettes.

Doté/e de bonnes qualités relationnelles, votre sens du service public est éprouvé. Votre rigueur et votre fiabilité sont reconnues. Vous avez l'esprit d'initiative, vous connaissez et appréciez le secteur de la culture.

RENSEIGNEMENTS SUR CES POSTES:

Mme Emilie BAYART, responsable du service du développement culturel et Pôle culture Patrimoine, 04 50 33 23 60 emilie.bayart@hautesavoie.fr

Chargé/e de mission valorisation culturelle

Attaché territorial ou Attaché de conservation du patrimoine - titulaire ou contractuel/le

- réf. UB/PCP/2677

Accueilli/e au sein du Pôle Culture Patrimoine (PCP), et sous l'autorité du directeur, vous pilotez la stratégie de mise en visibilité des actions et des politiques publiques portées par les différents services du Pôle (développement culturel, collections patrimoniales et de mémoire, sites culturels archéologie et patrimoine bâti). Vous êtes force de proposition pour renforcer la visibilité de la collectivité dans toutes les actions culturelles qu'elle conduit ou soutient.

• Vous pilotez la stratégie de mise en visibilité des actions et des politiques publiques portées par le PCP

En lien avec l'équipe de direction, vous menez les relations avec le Pôle Communication Institutionnelle (PCI), assurez l'interface avec le Cabinet pour les sujets liés à la communication et au protocole, et supervisez les événements de lancement de

• Vous êtes garant/e de la bonne visibilité du Département

Vous contribuez à la mise en valeur des sites et des événementiels, proposez des contenus éditoriaux, rédigez des post intraweb et des newsletters

Pour le secteur culturel, vous pilotez les partenariats avec les offices de tourisme. Innovation Développement Touristique Haute-Savoie, Savoie Mont-Blanc Tourisme, comités d'entreprises, collectivités, etc.

Vous assurez la planification des besoins annuels du PCP en communication

Vous identifiez et recensez les supports et outils de communication, élaborez des plans de communication et de diffusion des supports, tenez le calendrier des évènements et suivez les invitations protocolaires.

Vous contribuez à la réalisation et diffusion des supports et éléments de communication

Vous gérez le planning de production des outils, apportez conseil et expertise pour qualifier les outils de communication, organisez la bourse annuelle d'échange des documents touristiques et pilotez la diffusion des supports avec les prestataires et

Vous justifiez d'une expérience solide en communication et/ou relation publique en lien avec les collectivités territoriales. Habitué/e à travailler en équipe et en mode projet, vous connaissez le secteur culturel. Rigoureux/se et autonome, vous disposez d'un sens éprouvé de la communication, d'un esprit de synthèse et d'excellentes qualités rédactionnelles.

RENSEIGNEMENTS ·

M. Christophe POPOVICS, directeur du Pôle culture et patrimoine et Pôle culture patrimoine, 04 50 33 23 60 - christophe. popovics@hautesavoie.fr

Chargé/e d'administration de projet européen (CDD 18 mois)

Rédacteur - contractuel/le

réf. UB-PCP-CHARG-EU

Accueilli/e au sein du Pôle Culture Patrimoine. Service de l'administration générale, et en étroite collaboration avec le coordinateur des projets européens, vous assurez le suivi financier et administratif de projet européen.

Vous assurez la rédaction des différents marchés, contrôlez l'avancement des dépenses, sur la base de tableaux de suivi, ainsi que les pièces administratives, et les circuits de facturation. Vous conduisez le suivi administratif : rédaction, collecte et archivage de tous les livrables, rédigez les rapports d'avancement du projet et assurez le téléchargement de toutes les pièces justificatives sur la plateforme dédiée. Vous collectez les productions des collégiens, compilez le recueil de ces productions, vous contribuez à la préparation et à l'organisation des événements et temps forts du projet.

Vous disposez d'une formation Bac + 2 minimum, en lien avec les métiers de l'administration et justifiez d'une expérience d'au moins 2 ans sur une fonction similaire. Autonome, méthodique, rigoureux/se, vous êtes doté/e d'une bonne connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales et des marchés publics.

RENSEIGNEMENTS:

M. Raphaël PERCHOUX, coordinateur de projets européens et Pôle culture Patrimoine, 04 50 33 23 52 raphael.perchoux@hautesavoie.fr

Assistant/e de gestion et de pilotage de projets

Rédacteur - titulaire ou contractuel/le

- réf. UB/PCP/730

Accueilli/e au sein du Pôle Culture Patrimoine, Service de l'administration générale, vous contribuez à plusieurs missions d'appui administratif aux différents services du pôle, et vous assurez le suivi administratif et financier du service des sites culturels, de l'archéologie et du patrimoine bâti.

Sous l'autorité de la responsable du service de l'administration générale, vous assurez :

 la saisie d'actes réglementaires (délibérations, conventions) et leur suivi • la gestion et le suivi des dossiers administratifs et financiers relevant du Conseil Savoie Mont Blanc (élaboration des documents administratifs - rapports, tableaux financiers, conventions, DOB...) • la gestion administrative et financière d'une partie des marchés publics du pôle • la suppléance administrative et

En relation fonctionnelle avec la responsable du service des sites culturels, de l'archéologie et du patrimoine bâti, vous assurez le suivi administratif et financier du service :

· secrétariat général du service · coordination et suivi des marchés publics du service • rédaction de délibérations et de conventions • préparation de dossiers à présenter en commission Culture.

Disposant d'une formation de niveau Bac administratif et/ou financier, vous possédez de bonnes qualités rédactionnelles et justifiez d'une expérience confirmée dans le champ des marchés publics.

Disponible, autonome, fiable, vous possédez des connaissances en matière de gestion financière, si possible avec une pratique de la M52, et montrez des facilités à utiliser les logiciels métiers (Acropolis, Sis marchés, Sedit Marianne) et les outils informatiques.

Disposant de facultés d'adaptation et d'apprentissage, vous êtes autonome et rigoureux/se et souhaitez vous investir. Doté/e d'un bon sens relationnel, vous savez travailler en équipe et de façon transverse.

RENSEIGNEMENTS:

Mme Danielle GIRALDO, responsable du service de l'administration générale et Pôle culture Patrimoine. 04 50 33 23 53 - danielle. giraldo@hautesavoie.fr

Postes à temps complets, basés à Annecy - Permis B requis.

Retrouvez les profils de poste détaillés sur notre site hautesavoie.fr

Si condition de diplôme ou permis B/C, joindre obligatoirement une copie.

Les personnes intéressées par ces postes devront adresser leur candidature (lettre de motivation + CV + dernier arrêté de situation administrative pour les agents fonctionnaires) à Monsieur le Président du Département par mail à l'adresse : recrutement74@hautesavoie.fr en indiquant la référence du poste, avant le 17/04/2020.

TANDEM

Scène nationale

RECRUTE

UN.E RESPONSABLE DES RELATIONS AVEC LE PUBLIC

CDI - TEMPS COMPLET

TANDEM Scène nationale privilégie le croisement des arts et la découverte des courants artistiques incontournables de la scène européenne et internationale et mène un programme ambitieux d'actions culturelles. Ouvert au soutien à la jeune création contemporaine comme à des spectacles de référence, TANDEM coproduit et accueille des spectacles (61 propositions pour 151 représentations en 2018-19) sur 6 plateaux répartis à Arras et Douai, formant un ensemble scénique exceptionnel complété d'un cinéma classé Art et Essai. Тамдем bénéficie d'une situation géographique idéale, au cœur de la Région des Hauts-de-France sur un grand territoire contrasté représentant un bassin de population de plus de 500 000 habitants et œuvre au croisement des publics notamment par une programmation en décentralisation.

Le/la responsable des relations avec le public, par sa culture générale, sa connaissance approfondie du spectacle vivant, par sa capacité à analyser une programmation et les enjeux d'une scène nationale, par son expérience et sa capacité avérée à encadrer et dynamiser une équipe des relations publiques, contribue pleinement au développement du projet du Талдем et à son appropriation par le public.

MISSIONS

Tenant compte des attentes et objectifs formulés dans le cadre du projet artistique, en concertation avec le directeur et la secrétaire générale, le/la responsable des relations avec les publics...

- élabore une stratégie de développement des publics et des partenariats et veille à la rencontre des œuvres, des artistes et du public,
- travaille à l'émergence de propositions innovantes et met en œuvre, y compris hors les murs, les actions de développement des publics, les projets d'action artistique et culturelle et les actions de fidélisation et de sensibilisation des publics en lien avec la programmation de la scène nationale (spectacle vivant, cinéma et décentralisation).
- · anime de manière dynamique le réseau des partenaires, contribue à son développement et s'assure de la transmission du projet et des valeurs de la scène

Pour mener à bien sa mission, le/la responsable des relations avec les publics s'appuie sur une équipe dynamique composée de 5 personnes. Il/elle...

- · anime, coordonne et organise ce service des relations avec les publics. Il/elle assure le lien avec les autres services et gère le fichier public, en collaboration avec la responsable de la billetterie,
- · valorise le travail de sensibilisation et de médiation de la scène nationale par la mise en place d'analyses et de bilans des actions menées, et met en place les outils d'études statistiques permettant l'adaptation et l'évolution des actions

PROFIL

- Expérience confirmée d'au moins 5 années à un poste équivalent.
- Connaissance et appétence pour les enjeux de la création contemporaine.
- Qualités relationnelles, goût du contact, sens des relations humaines, volonté de travailler en partenariat
- Qualités d'encadrement et organisationnelles avérées.
- · Qualités rédactionnelles, esprit d'analyse.
- · Maîtrise des outils bureautiques et d'un logiciel de billetterie (idéalement
- · Grande disponibilité et permis B.

STATUT ET RÉMUNÉRATION

Poste avec des déplacements réguliers entre les sites d'Arras et de Douai.

Temps complet sous contrat à durée indéterminée — forfait 213 jours (statut cadre, groupe 4). Rémunération selon la grille de la convention collective (IDCC 1285), le profil et l'expérience.

Poste à pourvoir selon disponibilités.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et curriculum vitæ) <u>au plus tard le 26 avril 2020</u> à l'attention de Gilbert Langlois, directeur, par courriel à l'adresse rh@tandem.email

Entretiens envisagés entre le 11 et le 15 mai 2020.

www.tandem-arrasdouai.eu



Le Théâtre de Nîmes recrute

UN REGISSEUR GENERAL

Cadre niveau IV - convention collective SYNDEAC- CDI

DATE D'EMBAUCHE: SEPTEMBRE 2020

Définition du poste

Sous la responsabilité du Directeur technique, et en étroite collaboration avec l'ensemble de l'équipe technique (six permanents et une équipe de techniciens intermittents), le(a) salarié(e) aura notamment la responsabilité :

- de la préparation (analyse des fiches techniques...), de l'exploitation et de la coordination des diverses manifestations organisées ou produites par le Théâtre de Nîmes, dans le respect des règles de sécurité.
- du bon fonctionnement et entretien du matériel scénique.

Il (elle) devra être disponible et avoir de réelles qualités de travail en équipe.

Organisation du temps de travail

- Temps de travail modulé sur la saison artistique, modalités : convention de forfait annuel en jours.
- 6 semaines de congés payés.

Profil demandé

- Expérience confirmée dans une structure similaire
- Expérience de tournée souhaitée
- Expérience souhaitée en logiciel de planification
- Organisé, sens relationnel
- Maîtrise des outils informatiques (Autocad, Excel)
- Goût prononcé pour la création artistique
- Langues : bon niveau en anglais et connaissances en espagnol souhaités

Salaire en fonction de l'expérience et de la grille salariale de l'établissement

Descriptif de la structure

- Accueil de spectacles, créations, atelier de construction de décors, actions culturelles et éducatives
- 2 salles : le Théâtre Bernadette Lafont jauge de 791 places, l'Odéon jauge de 240 places assises

Renseignements: 04 66 36 65 00 - Contact: Fabrice Burgy www.theatredenimes.com

Date limite de candidature : 30 avril 2020

Merci d'adresser votre candidature (cv + lettre de motivation) à : THEATRE DE NÎMES - CS 90040 30020 NÎMES cedex 1

A l'attention de François Noël, Directeur par e-mail à f.burgy@theatredenimes.com et attache.administration@theatredenimes.com

Structures de création et de diffusion

Direction

ATELIER THÉÂTRE JEAN-VILAR - CENTRE SCÉNIQUE,

à Louvain-la-Neuve (Belgique). Directeur (h/f). Cand. avant le 5/05. À pourvoir le 1/01/2021. candidature@atjv.be

L'ARA - AUTOUR DES RYTHMES

ACTUELS, à Roubaix (59). Codirecteur en charge des actions de médiation culturelle (h/f). Cand. 28/04. CDI pour le 1/09. recrutementara@ara-asso.fr

COMÉDIE POITOU-

CHARENTES à Poitiers (86). Un ou des artistes (h/f). Cand. avant le 24/04. Poste à pourvoir le 1/01. www.comedie-pc.fr

ACB ACTION CULTURELLE

DU BARROIS à Bar-le-Duc (55). Directeur (h/f). Cand.avant le 1/05. Pour le 4/01/2021. www.acbscene.com

Administration/ production/diffusion **PAPA'S PRODUCTION**

au Havre (76). Responsable administratif et financier (h/f). Cand. 26/04. À pourvoir en juillet. candidature@papasprod.com

LE PLUS PETIT CIRQUE

DU MONDE à Bagneux (92). Administrateur (h/f). Cand. 15/04. Poste à pourvoir le 1/06. www.lepluspetitcirque dumonde.fr; elefterios@ppcm.fr

MAISON DES JONGLAGES

à La Courneuve (93). Chargé de la coordination et des actions artistiques et culturelles (h/f). Cand. avant le 10/05.

Entretiens du 24 au 29/05. CDD à pourvoir du 15/06 au 31/12. www.profilculture.com

L'ÉPICERIE MODERNE

à Feyzin (69). Responsable d'administration (h/f). Cand. avant le 26/04. Entretiens entre les 4 et 15/05. CDD de juin à décembre. francois@epiceriemoderne.com TRANSE EXPRESS à Eurre (26). Coordinateur de la Gare à Cou-

lisses (h/f). Cand. avant le 4/05. Entretiens les 13-14/05. Pour le 27/08. www.profilculture.com

QUELQUES P'ARTS... - SOAR,

À Boulieu-les-Annonay (07). Administrateur (h/f). www.profilculture.com

LA PÉNICHE - ASSOCIATION

MOSAÏQUES, à Chalon-sur-Saône (71). Responsable d'administration (h/f). Cand. avant le 1/06. CDI. leo@lapeniche.org; sophie@lapeniche.org; leo@lapeniche.org

LE GUEULARD PLUS à Nilvange (57). Attaché à l'administration et aux finances (h/f). Cand. 10/04. Pour le 15/05. ressourcehumaine@ lequeulardplus.fr

ROCKSANE à Bergerac (24). Chargé d'administration (h/f); cand. avant le 3/05 ; à pourvoir dès le 12/05 + Chargé de l'action culturelle et de la communication (h/f); cand. avant le 30/04; à pourvoir dès septembre; overlook@wanadoo.fr

THÉÂTRE DES SALINS

à Martiques (13). Secrétaire général (h/f). Cand. avant le 20/04. Poste à pourvoir le 24/08. e.gialis@les-salins.net

LE NEST, CDN TRANSFRON-TALIER DETHIONVILLE

GRAND EST (57). Administrateur (h/f); cand. avant le 25/04. + Chargé des relations avec les publics et la jeunesse (h/f); cand. avant le 24/04; pour le 18/05. direction@nest-theatre.fr L'ATELIER DE PARIS. Adminis-

trateur (h/f). Cand. avant le 30/03. Poste à pourvoir le 18/05. direction@atelierdeparis.org

CARRÉ-COLONNES SCÈNE NATIONALE BORDEAUX

MÉTROPOLE (33). Administrateur (h/f). Cand. 17/04. Poste basé à Blanquefort à pourvoir le 01/09. c.tabel@carrecolonnes.fr

CENTRE CHORÉGRAPHIQUE NATIONAL DE CRÉTEIL ET DU

VAL-DE-MARNE. Responsable du Festival Kalypso et du Concours Chorégraphique (h/f). Cand. 15/04. Poste à pourvoir en mai. www.ccncreteil.com

LA COMÉDIE DE COLMAR (68).

Directeur de production et diffusion (h/f). CDI. recrutement@ comedie-colmar.com

Communication/ relations publiques

TANDEM, SCÈNE NATIONALE

à Arras (62) et Douai (59). Responsable des relations avec le public (h/f). **< Voir page 8** COMPAGNIE N°8. Chargé de diffusion, communication, presse (h/f). Cand. 10/04. Pour le 10/05. compagnienumero8@gmail.com

ANTIPODES MJC RENNES. Responsable (h/f) de communi-

cation et des relations publiques. Cand. avant le 30/04. CDI. recrutement@antipode-mjc.com LE MOUFFETARD-THÉÂTRE **DESARTS DE LA MARIONNETTE** à Paris. Attaché à l'accueil et à la billetterie (h/f). Cand. 7/04. CDI pour le 11/05. Ref. « Attaché(e) à l'accueil et à la billetterie », recrutement@lemouffetard.com

Technique

LETHÉÂTRE DE NÎMES (30). Régisseur général (h/f).

⟨ Voir page 8

ENTRESORT, Centre national pour la création adaptée et SEW, à Morlaix (29). Directeur technique (h/f). Cand. avant le 6/04. Entretiens le 30/04. CDI pour mai. contact@entresort.net

NORMANDIE (76). Régisseur

OPÉRA DE ROUEN

général (h/f). Cand. avant le 30/04. http://operaderouen.fr **BONJOUR MINUIT** à Saint-Brieuc (22). Régisseur plateau (h/f). Cand. avant le 17/04. Poste à pourvoir le 2/06. recrutement@bonjour-minuit.fr LE SANS RÉSERVE à Périqueux (24). Régisseur général (h/f). Cand. 16/04. Entretiens prévus le 27/04. Poste à pourvoir le 22/06. berenice@sans-reserve.org THÉÂTRE DES BOUFFES DU NORD (75). Directeur technique (h/f). Cand. 1/06. CDD à pour le 1/06. candidatures@ bouffesdunord.com

THÉÂTRE NATIONAL DE NICE, CDN NICE CÔTE D'AZUR.

Directeur technique (h/f). Cand. 31/03. Entretien 16/04. Pour le 1/09. virginie.pelsez@ theatredenice.org

SCÈNE NATIONALE CHÂTEAUVALLON-LIBERTÉ

à Châteauvallon-Ollioules (83). Régisseur de scène (h/f). Cand. avant le 15/05. Poste à pourvoir en juin. www.chateauvallon.com

Comptabilité

BELIEVE. Comptable unique confirmé (h/f). www.believemusic.com L'ASSOCIATION CULTURELLE DE L'ÉTÉ à Nantes (44). Secrétaire comptable, standardiste (h/f). Cand. avant le 1/05. Poste

à pourvoir du 20/07 au 2/10.

loic.breteau@ace-nantes.fr

ANNONCES EMPLOIS

Structures de création, structures de diffusion (tous postes administratifs et techniques), organismes culturels, fonction publique territoriale dans

La lettre du spectacle

Contactez-nous Tél. 02 40 20 60 21 Fax 02 40 20 60 30 emploi@lalettreduspectacle.com

Sources de veilles : recruteurs, collectivités, syndicats et organisations professionnelles, Profilculture.com, presse spécialisée..

Fonction publique territoriale

DÉPARTEMENT DE LA

HAUTE-SAVOIE à Annecy (74). Responsable de l'unité Développement Culturel Territorial (h/f)

- + Responsable de l'unité Éducation Artistique et Culturelle (h/f)
- + Chargé de mission développement culturel territorial / référent schéma départemental des
- enseignements artistiques (h/f) + Chargé de mission développement culturel territorial / cinéma et arts visuels (h/f) + Chargé de
- mission développement culturel territorial / spectacle vivant (h/f) + Assistant de gestion administrative (h/f) + Chargé de mission

valorisation culturelle (h/f) + Chargé d'administration de pro-

jet européen (h/f) + Assistant de gestion et de pilotage de projets (h/f). **< Voir pages 6 et 7**

THÉÂTRE LE FIGUIER BLANC.

Chargé de médiation et de relations publiques (h/f). cassandre. deweine@ville-argenteuil.fr

GROUPEMENT D'EMPLOYEUR DU RÉSEAU DES ÉCOLES DE MUSIQUE DU PAYS D'ANCE-

NIS à Ancenis-Saint-Géréon (44). Gestionnaire du GE du Réseau des Écoles de musique du Pays d'Ancenis (h/f). Cand. 10/04. patricia.delalande@ pays-ancenis.com

COMMUNAUTÉ DE COM-MUNES PAYS RHIN-BRISACH,

à Volgelsheim (68). Responsable (h/f) de l'équipement culturel et de la programmation Art'Rhena. Cand. 30/04. recrutement@ paysrhinbrisach.fr

VILLE DE BOURGES (18).

Directeur (h/f) de conservatoire à rayonnement départemental. emploi@ville-bourges.fr

SPECTACLE ET NUMÉRIQUE

Spectacle vivant et Internet: une profusion d'offres qui fait débat

epuis le début du confinement, les théâtres multiplient les propositions sur le Web et les réseaux sociaux, de la capsule vidéo à la diffusion de captations. Les artistes à la direction de lieux se mettent eux-mêmes en scène, comme Wajdi Mouawad, auteur d'un journal « d'humain confiné à humain confiné », diffusé

par La Colline, théâtre national qu'il dirige. Emmanuel Demarcy-Mota, Fabrice Melquiot et la troupe du Théâtre de la Ville « réinventent» des «Consultations poétiques» par téléphone... À l'inverse, des artistes implorent de profiter de cette période de confinement pour prendre le temps du recul et de la réflexion et mettre en question un modèle qui

pousse les compagnies à créer à un rythme très soutenu, à la demande des producteurs et des tutelles. La fermeture des théâtres et lieux de création et le confinement rendent plus visible encore la dichotomie entre des théâtres qui souhaitent maintenir le lien avec leurs publics et les compagnies qui aimeraient appuyer sur « pause ». I TIPHAINE LE ROY

« Arrêtez tout! »

Julien Fišera, metteur en scène

«Les directrices et directeurs veulent "garder le lien" ne soyons pas dupes: il s'agit avant tout de garder leur précieux public au chaud. Au détriment de notre art. Il y a sans doute des propositions inédites à tenter (il paraît qu'il v en a) alors avec tout ce temps que vous avez sur les bras, creusez-vous! Mais après tout puisqu'on nous dit de faire "pause", que la planète en l'occurrence nous dit de faire "pause", ne cédez pas à nouveau à la pression du libéralisme et à l'injonction de la Machine-théâtre: ARRÊTEZ TOUT.»

Sur sa page Facebook (extrait)

Artistes témoins du confinement

Sur les réseaux sociaux du Théâtre national de Chaillot, à Paris, chorégraphes et danseurs sont invités à faire un retour sur leur quotidien et leur pratique, dans un programme de vidéos diffusées en ligne intitulé #Jedansealamaison. Didier Deschamps, directeur du théâtre, commente: « Nous avons à cœur de maintenir les précieux liens qui nous unissent avec les artistes et notre public. Nombreux sont les artistes qui chacun(e) à leur manière poursuivent recherche, réflexions et échanges tout en nourrissant leur processus de création. À l'inverse certain(e)s ont le besoin profond de se mettre en retrait. Ce sont ces moments privilégiés que nous avons souhaité offrir à notre public à travers notre programmation numérique. »(extrait).

« Incapacité du théâtre à faire le vide»

Thibaud Croisy, metteur en scène

« Ce qui est intéressant, ce n'est pas seulement la transformation du théâtre public en une vaste chaîne YouTube ou un compte Twitter géant - même s'il faut admettre qu'il parvient à en reprendre les codes à une vitesse grand V et qu'il ne semble pas avoir trop de difficultés à passer, en vingt-quatre heures, de la célébration du spectacle vivant à la promotion de contenus dématérialisés. Ce qui vaut la peine d'être relevé, c'est surtout l'incapacité du théâtre à faire le vide. Marquer une pause. Un temps. Rien qu'un entracte, au fond. Dire simplement: "Soit. Disparaissons un instant si vous le voulez bien, et revenons un peu plus tard quand tout sera fini". Je suis sûr que les gens le comprendraient, en plus. Ne lui en voudraient pas. Mais non. Le théâtre ne s'arrête pas. Le théâtre ne s'arrête jamais. »

Blog «Contrebande» du Monde diplomatique

« Une décentralisation numérique»?

Johanny Bert, metteur en scène

« Certains artistes, en collaboration ou non avec des théâtres, inventent des façons de rester actifs, de créer à distance avec les moyens du bord, de partager des textes, des inventions multiples. C'est réjouissant, précieux. Nous espérons tous que cette nouvelle "décentralisation numérique" puisse toucher un public large. *Je crois beaucoup à la suite de ce choc que nous* traversons, à une nouvelle pensée active, immédiate, sur la politique, sur nos choix de société. Que faire de cette crise qui fait apparaître avec ironie les retentissements positifs sur notre environnement?» Lettre ouverte.

«Construire dans la durée» Marie-Pierre Bourdier

« Dans ce contexte, pour certains acteurs du spectacle vivant, il est essentiel et utile de nourrir le lien avec les publics. Pour d'autres, il peut être l'occasion de créer un lien nouveau avec des publics dont l'attention est plus mobilisée pendant cette période, », expose Marie-Pierre Bourdier, fondatrice du collectif de communicantes Overjoyed. Elle insiste sur la double adresse aux équipes internes et à l'externe, sur la difficulté à définir le ton approprié à la situation et de trouver un bon rythme de prise de parole. «L'explosion de créativité à laquelle on assiste depuis le début du confinement montre que les acteurs du secteur dans leur grande majorité ont compris le défi auquel ils devaient faire face, ajoute-t-elle. Il s'agit aujourd'hui d'être en capacité de tenir dans la durée et de faire de ce lien renforcé avec les publics un atout pour construire l'avenir.»

PROJETS PARTICIPATIFS

Concours de danse. Le Malandain Ballet Biarritz lance un «Concours chorégraphique depuis chez vous ». Chacun est invité à créer une chorégraphie de 1 minute maximum sur vidéo, en solo en duo ou en groupe et à l'envoyer avant le 30 avril. Le vainqueurs gagnera une semaine offerte au festival de danse le Temps d'aimer la danse, à Biarritz.

Gestez chez vous. La Compagnie Hippocampe et le Théâtre Victor-Hugo -Scène des arts du geste ont imaginé un projet participatif «Gestez chez vous» qui consiste à suivre des tutoriels pour composer une courte pièce de mouvements et la filmer en vidéo.

Le Théâtre de la Commune, centre dramatique national d'Aubervilliers diffuse sur son site des «chroniques du confinement», vidéos réalisées par quatre jeunes d'Aubervilliers. Il propose aussi à son public de se mettre en scène dans des pièces d'actualité de 40 secondes.

Allo l'artiste? Concernée par la situation des personnes les plus précaires, Cultures du Cœur et son réseau national proposent un contact téléphonique avec des artistes pour permettre d'entendre une histoire, une scénette, une chanson, une voix, quelques minutes d'écoute et d'échanges autour d'une interprétation artistique; prétexte au lien social.

Cadavres exquis. Après avoir travaillé sur le territoire d'Aix-Marseille-Provence, Karwan poursuit ses projets de Cadavres exquis métropolitains auprès de cinq médiathèques de la métropole nantaise. En deux semaines, 1000 personnes, de Nantes à l'Australie, ont déjà participé à ce jeu littéraire en ligne.